

N° SIRJET : 20008730200051	<b>COMPTE FINANCIER UNIQUE</b>
Établissement : SYNDICAT DE SIOULE ET M	Département : PUY-DÔME
Budget : BUDGET ASSAINISS. COLLE	Poste Comptable: SERVICE DE GESTION COMPT
	Date d'édition : 06/03/2026
	Page n° 1

**DELIBERATION  
DU COMITE SYNDICAL  
SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE FINANCIER UNIQUE**

Séance du 28/02/2026 à 9 heures 30

Le Comité Syndical réuni sous la présidence de LUC CAILLOUX après avoir entendu le compte financier unique de l'exercice 2025 dressé par Grégory BONNET, Vice-Président, Président, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice, Considérant les éléments suivants :

Nombre de membres en exercice	134
Nombre de membres présents	82
Nombre de suffrages exprimés	89 (dont pourvois)
VOTES : Contre = 0	Pour = 89
Date de convocation : 20/02/2026	
Abstentions = 0	

<b>Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B</b>	<b>1 262 377,10</b>
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses (1 408 264,05 - 853 711,77)	554 552,28
Excédent de fonctionnement reporté (B = FR 002)	707 824,82
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E</b>	<b>-151 291,86</b>
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses (731 649,05 - 720 239,79)	11 409,26
Résultat antérieur reporté déficitaire (E = ID 001)	-162 701,12
Solde des restes à réviser de l'exercice (C) : Recettes - Dépenses (400 700,00 - 436 340,00)	-36 640,00
<b>Besoin de financement de la section d'investissement (F + G)</b>	<b>-186 931,86</b>

décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	186 931,86
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	<b>1 075 445,24</b>

Report déficitaire en fonctionnement (FD 002)	
---	--

Ont signé au registre des délibérations :

Cachet :



Pour expédition conforme,  
Président *[Signature]*

**MIS EN LIGNE LE  
27 MAI 2026**